



DEQUIDT Claude

22 ans

Né le 4 mai 1938 à Vaux-sur-Risle
(aujourd'hui Les Bottereaux)

Domicilié à Ambenay

Chauffeur livreur

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec
agrafe « Algérie »

MORT POUR LA FRANCE

1960



Claude Dequidt est l'aîné d'une famille de six enfants. Ses parents ont repris de leurs parents respectifs une ferme et une laiterie fromagerie. En 1950, ils vendent la ferme et transfèrent la laiterie dans les locaux d'une ancienne fonderie sur la commune de Neaufles-sur-Risle. Maurice Dequidt, le père de Claude, est également conseiller municipal à Ambenay depuis les élections du printemps 1953.

Après avoir fréquenté l'école de Neaufles-sur-Risles où il a obtenu son certificat d'études, Claude Dequidt est employé de la laiterie fromagerie de ses parents avant de devenir chauffeur livreur de la laiterie-fromagerie Biziau à Saint-Lubin-de-la-Haye en Eure-et-Loir¹.

En mai 1958, à l'âge de 20 ans, il est appelé pour effectuer son service militaire. Il est envoyé en Allemagne pour faire ses classes au sein du 8^e bataillon de chasseurs à pied. Il devient le chauffeur d'un colonel. Au 1^{er} avril, il est nommé à la distinction de 1^{re} classe puis en juillet il est affecté au **4^e bataillon de chasseurs à pied**.

A la fin du mois de juin 1959, il quitte l'Allemagne pour être envoyé en Algérie. Il embarque à Marseille le 27 juin à bord du paquebot *Maréchal Joffre* et débarque le lendemain à Bône. Il participe à différentes missions de maintien de l'ordre. Il parcourt le djebel à bord d'un véhicule half-track afin d'ouvrir les pistes et protéger les convois militaires.

En novembre, bien qu'ayant effectué ses dix-huit mois de service, il est maintenu sous les drapeaux en raison de l'état de guerre en Algérie. Le 7 juillet 1960, il est blessé accidentellement par arme à feu et décède le lendemain des suites de ses blessures². Quelques jours auparavant, il avait quitté son poste dans le djebel et avait été placé à la gestion du mess et du foyer au quartier d'Arris, car il devait rentrer dans ses foyers sous moins d'un mois³.

La cérémonie religieuse en l'église d'Ambenay et l'inhumation au cimetière de la même commune ont eu lieu le vendredi 23 septembre 1960.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts d'Ambenay.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Chasseur courageux et dynamique qui, depuis 14 mois, servait dans les rangs du 4^e bataillon de chasseurs à pied. D'un dévouement à toute épreuve, était toujours volontaire pour les patrouilles ou embuscades. A été grièvement blessé le 7 juillet 1960 à Arris (Aurès). Est décédé le lendemain des suites de ses blessures⁴. »

¹ Archives familiales.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 58-270-02450.

³ *Le Réveil normand*, 23 septembre 1960.

⁴ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 29 octobre 1960 publié au JO le 5 novembre 1960.